

Rapport génération Breilliens

le projet départemental pour les jeunes d'Ille-et-Vilaine

Texte adopté par l'assemblée
départementale le 20 décembre 2013





Génération Breilliens

Un projet construit sur la transversalité des interventions
au service de l'épanouissement des jeunes

Ce rapport vise à poser les bases de la nouvelle structuration de la politique départementale volontariste en faveur des jeunes. Le fondement de cette politique part du constat que les jeunes constituent un formidable atout pour notre société et notre Département. Aussi, il apparaît prioritaire pour la collectivité d'œuvrer pour que chaque jeune Breillien puisse construire sa place dans la société et développer les conditions de son propre épanouissement.

La singularité du projet « Génération Breilliens » réside dans plusieurs aspects: il s'attache à définir des publics cibles, et témoigne d'un caractère profondément transversal. À travers ce projet, la collectivité affirme en effet que les différentes politiques sectorielles doivent se positionner particulièrement au service de l'avenir des jeunes. À ce titre, « Génération Breilliens » s'articule avec d'autres démarches en renvoyant, pour chaque thématique contribuant à l'épanouissement d'un jeune, aux actions portées au titre des politiques sectorielles (programme départemental d'insertion, réseau d'aide et de soutien à la parentalité, schéma de protection de l'enfance, accompagnement des

jeunes majeurs au titre de l'ASE, des transports, du logement, de l'emploi, de la politique culturelle...), tout en proposant des actions propres à la politique jeunesse.

Partant de ces objectifs, la construction du projet « Génération Breilliens » s'est appuyée sur différents travaux, et notamment :

- Les rencontres départementales de la jeunesse (volet institutionnel), organisées en 2013 sur chacun des pays
- Les rapports et préconisations des comités consultatifs jeunesse et éducation du Département
- L'opération « On se connaît? », et notamment son volet consacré aux collèges
- Le groupe de travail puis les commissions relatives à l'emploi des jeunes (mars à novembre 2013)
- Les rencontres départementales de la jeunesse (volet jeunes), organisées en octobre et novembre 2013 sur chacun des pays
- Le rapport du Comité interministériel de la jeunesse (février 2013)



Les publics visés par le projet

jeunesse

Le projet « Génération Breilliens » s'adresse à tous les jeunes d'Ille-et-Vilaine. Il met particulièrement l'accent sur 2 publics cibles :

- **les jeunes d'âge collègue**
- **les jeunes rencontrant des difficultés dans leur processus de prise d'autonomie.**

Ce choix permet de concentrer les moyens humains et financiers vers des catégories plus resserrées, et d'adosser les interventions volontaristes du Département à ses actions obligatoires, afin de leur donner plus de force. Il trouve par ailleurs sa cohérence

dans le constat qu'on compte parmi les jeunes vulnérables une importante proportion de jeunes décrocheurs scolaires qui, ne bénéficiant pas d'un environnement familial protecteur, se retrouvent aussi à un moment donné en rupture familiale (Galland, 2000). Le lien entre les deux tranches d'âge prioritaires retenues par le Département est donc porteur de sens et de la cohérence des actions du projet. Par ailleurs, et dans une logique de continuité éducative, le Département portera dans le cadre de son projet jeunesse une attention particulière à la bonne articulation entre ses actions, et celles menées par d'autres acteurs (Etat, CAF, Région, EPCI...).

concentrer les moyens



Les valeurs du projet

■ L'égalité des chances

Le Département réaffirme ce principe qui fonde un pan important de son action. Dans le cadre de « Génération Breilliens », il consiste à agir prioritairement en direction des jeunes qui bénéficient des conditions de vie les moins favorables (soutien moral, financier, réseau...) afin de leur apporter un soutien et un accompagnement particulier dans les différents domaines de leur parcours (scolarité, emploi, santé, ouverture, accès aux pratiques artistiques, culturelles, sportives, citoyennes...).

Cette approche se veut inclusive.

Chaque fois que cela est possible, elle consiste à intégrer les jeunes ayant le moins d'opportunités, ou rencontrant le plus de difficultés, dans des actions visant les jeunes de manière plus large, ou le grand public.

S'agissant de jeunes qui n'ont pas encore totalement acquis l'autonomie, l'approche doit intégrer leur entourage, en particulier les parents si possible.

L'égalité des chances peut également se traduire par une intervention auprès d'un ensemble de jeunes sur des territoires jugés prioritaires en raison de différents critères restant à construire.

accompagner

s'impliquer

■ Une citoyenneté à multiples facettes

La citoyenneté s'entend à la fois comme la possibilité pour les jeunes d'accéder à leurs droits, et comme leur implication dans la vie sociale. L'action du Département doit prendre en compte le fait que l'égalité politique et juridique ne suffit pas à ce que les jeunes aient recours à leurs droits de manière effective. Pour certains, le fait d'avoir recours à leurs droits ne va pas de soi. Le présent projet inscrit la possibilité de développer des expériences de mise en relation et de médiation. Ce type d'expériences permet aux jeunes vulnérables d'avoir accès à

des droits qu'ils n'utiliseraient pas spontanément.

Par ailleurs, dans le cadre des actions qu'il mène en direction des jeunes, le Département affirme la nécessité de leur implication dans les projets qui les concernent, et dans la vie sociale en général. Aussi, la collectivité s'attachera, chaque fois que cela sera possible, à favoriser les actions permettant aux jeunes, et notamment les jeunes désaffiliés, de construire leur sentiment d'utilité sociale, mais également de les associer à la réflexion sur les actions qui les concernent. Quelque soit son histoire, tout jeune est une ressource et un acteur de la société.

■ Le rôle fondamental de l'éducation et de la prévention

Le Département affirme son approche éducative à l'égard des jeunes, c'est-à-dire une approche favorisant leur émancipation et leur autonomie, en accompagnant les jeunes dans leurs expériences.

Cette approche mobilise l'ensemble des situations éducatives :

- L'éducation formelle : actions directement liées au cursus éducatif officiel
- L'éducation non-formelle : recouvre les programmes d'éducation individuelle et sociale visant à

améliorer les aptitudes et compétences des jeunes, hors du cursus éducatif officiel

- L'éducation informelle : expérience individuelle qui enrichit le développement personnel

Le Département affirme l'importance de la prévention précoce permettant aux jeunes de franchir les différentes étapes vers l'autonomie (orientation, engagement personnel, formation, logement, mobilité, emploi...) et éviter les ruptures de parcours. En ce sens, « Génération Breilliens » s'inscrit pleinement dans la démarche « On se connaît ? » de la collectivité départementale.

éduquer



Les principes d'action du Département

■ La continuité entre les différents âges

« Génération Breilliens » pose comme base la nécessité de tendre vers une continuité entre les différentes périodes de la vie d'un jeune. Ce principe de continuité implique une recherche de complémentarité entre les acteurs, pour tendre vers un parcours éducatif tout au long de la jeunesse, visant à la prise d'autonomie de tous. Ceci signifie que si le Département intervient de manière privilégiée en direction des jeunes

d'âge collègue et des jeunes en difficulté de prise d'autonomie, il conserve la possibilité d'impulser ou de soutenir l'ingénierie locale pour le développement de politiques de la jeunesse territoriales plus larges. De plus, il veille, à travers son partenariat avec différents acteurs (Etat, CAF, Région...), à articuler ses actions avec celles conduites par ailleurs. Ces actions font écho à l'investissement fort du Département en direction de la petite enfance pour prévenir les difficultés.

complémentarité

■ La co-éducation

Le Département affirme son attention toute particulière au principe de continuité dans son action en direction des jeunes. En effet, partant du constat que celui-ci n'est pas seul à intervenir auprès

de ce public, et que celui-ci relève d'une responsabilité partagée entre différents types d'acteurs (famille, école, associations, collectivités...) il sera chaque fois vigilant à rechercher une continuité entre les différentes situations éducatives dans lesquelles les jeunes sont présents.

collaborer

■ La co-construction et l'expérimentation

Afin de garantir l'implication des acteurs, les actions doivent être co-construites et de co-élaborées, dans une logique de développement social local. Ceci implique de favoriser l'émergence de projets à l'échelle de petits territoires, sous la forme d'expérimentations. Depuis 2010, le choix de la territorialisation permet

l'adaptation des politiques départementales et facilitent l'implication des acteurs de proximité (jeunes, associations, collectivités...). L'utilité de l'échelle départementale est réaffirmée, comme niveau d'impulsion et d'effet levier sur l'action territoriale, d'organisation de retours d'expériences et de partage de pratiques favorisant l'essaimage sur l'ensemble du territoire.

expérimenter



Génération Breilliens : le projet

Le Département d'Ille-et-Vilaine accompagne les jeunes dans la construction de leur avenir, autour de tous les leviers qui participent de leur épanouissement

Si ces thématiques restent des constantes de l'épanouissement d'un jeune, l'évolution rapide de la société implique d'adopter des modes

d'intervention qui permettent une adaptation permanente. Aussi « Génération Breilliens » aura-t-il vocation à faire l'objet d'un point d'étape annuel pouvant permettre l'ajustement du programme d'actions opérationnelles du Département pour l'accompagnement des jeunes dans la construction de leurs parcours.

■ Génération Breilliens : la scolarité

Pour aider les collégiens à se sentir bien dans leur collège, pour leur permettre d'évoluer dans un environnement serein, le Département, au-delà de son investissement dans le bâti et la rénovation des établissements, mène une politique éducative volontariste, à destination de tous les collégiens breilliens ou en priorité à destination de ceux qui ont le plus de difficultés.

Les actions existantes :

- Le soutien à des expérimentations

destinées à améliorer le climat scolaire

- Le soutien aux projets des établissements scolaires (dotation d'ouverture)
- L'organisation de l'opération « Vivre son collège autrement »
- L'appui aux dispositifs relais à travers le financement de postes d'éducateurs

Une action nouvelle :

- Le soutien à l'expérimentation du projet Cénacle à Fougères, destiné à prévenir des situations de décrochage scolaire

dialoguer

■ Génération Breilliens : les relations familiales

Au-delà des temps durant lesquels les jeunes évoluent dans les structures (l'école, les centres de loisirs ou de vacances ...), les temps du jeune dans sa famille participent tout autant de sa construction et de son épanouissement. Ainsi le Département se propose-t-il d'accompagner les parents et les jeunes qui rencontrent des difficultés à dialoguer, s'écouter ou se comprendre.

Les actions existantes :

- L'internat de respiration pour permettre aux collégiens rencontrant des difficultés scolaires et/ou familiales de reprendre une scolarité normale.
- Le Réseau Parentalité 35
- Le soutien aux familles avec les interventions des acteurs de la protection de l'enfance (l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle et infantile...)

Une action nouvelle:

- L'opération « Vacances parentalité »

■ Génération Breilliens : les vacances et loisirs

L'allongement de l'espérance de vie, ainsi que la réduction du temps de travail ont participé à donner une place de plus en plus importante au temps libre de loisirs et de vacances des individus. Aussi, participent-ils de l'épanouissement de chacun, de l'équilibre entre les temps de scolarité ou de travail et les temps de respiration, de découverte, de partages avec ses amis et sa famille. Les loisirs et les vacances n'étant pas des activités gratuites, ce sont encore les familles les plus vulnérables qui sont les premières exclues. Dans un contexte de crise qui touche plus

directement et fortement les jeunes, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'actions permettant au plus grand nombre de breilliens de 11-25 ans d'accéder aux centres de loisirs et de partir en vacances.

Les actions existantes :

- Le soutien aux séjours de vacances
- Le soutien aux accueils de loisirs sans hébergement

Une action nouvelle :

- La mise en place d'un dispositif de premier départ en séjour collectif

s'épanouir

■ Génération Breilliens : l'emploi

Lors des rencontres départementales de la jeunesse, visant à recueillir la parole des jeunes sur les sept territoires départementaux, les groupes de jeunes ont constamment mentionné l'emploi comme la première de leur préoccupation.

Ils perçoivent par ailleurs très bien le contexte de crise dans lequel ils ont pourtant à s'insérer, ainsi que la difficulté à trouver un premier emploi, à anticiper la construction d'un projet professionnel, à entrer dans une dynamique visant à entreprendre.

Le Département a souhaité, dès février 2013, prendre sa part de l'effort national dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Outre le vote d'un fonds exceptionnel d'un million d'euros, des commissions de travail réunissant les acteurs économiques, têtes de réseaux mais aussi fédérations, les missions locales, les points accueil emploi, les services départementaux de l'Education Nationale, entre autres participants, ont fait des propositions innovantes pour donner le goût d'entreprendre et mettre d'avantage en lien les jeunes et le monde de l'entreprise.

Les actions existantes :

- Le développement du soutien aux Coopératives jeunesse de services (CJS)
- L'étude d'opportunité d'une e-cité de l'entreprise destinée à mieux cerner les attentes et les besoins des jeunes et de faire mieux connaître l'entreprise
- L'aide aux jeunes pour accéder aux formations de l'animation (BAFA et BAFD)
- Le contrat d'accompagnement renforcé et sécurisé, pour accompagner vers l'emploi les jeunes les plus vulnérables
- Le fonds d'aide aux jeunes, pour accompagner financièrement les jeunes dans leur parcours d'accès à l'emploi
- Les emplois d'avenir
- L'accompagnement à l'utilisation des outils numériques dans le cadre de la recherche d'emploi
- L'Orientibus, pour permettre aux collégiens de tout le Département de découvrir des secteurs d'activité
- Le soutien à « Entreprendre pour apprendre » pour l'accompagnement de mini-entreprises créées par les collégiens

Les actions nouvelles :

- L'expérimentation de la garantie jeunes
- La mise en relation des collégiens, de leurs familles, des collèges avec les entreprises et associations à l'occasion du stage de 3^e
- Faire évoluer la semaine Ecole/Entreprise en semaine Classe/entreprise
- La labellisation des entreprises ayant des pratiques innovantes en matière d'accueil et d'intégration professionnelles des jeunes.

■ Génération Breilliens : la mobilité

L'ouverture du champ des possibles, et donc les projets, deviennent envisageables dès lors que la question de la circulation des personnes sur les territoires ainsi qu'à l'étranger n'est plus un obstacle à la réalisation des ambitions de chacun. Dans cette dynamique, le Département soutient tous les projets de mobilité (locale ou internationale) en particulier auprès des jeunes qui ont le moins d'opportunités, et qui ne pourraient, sans accompagnement, découvrir d'autres horizons que le lieu d'habitation de leur famille. Cette ambition est d'autant plus salutaire que l'ouverture des frontières géographiques

induit nécessairement une ouverture des frontières culturelles et sociales qui supposent que les jeunes vulnérables s'auto-excluent à priori de certains projets.

Les actions existantes :

- Le soutien à « Jeunes à travers le monde » notamment pour les jeunes ayant moins d'opportunités
- Les aides à la mobilité dans le cadre du fonds d'aide aux jeunes (dont le dispositif Permis Plus)
- Le soutien aux projets innovants liés à la mobilité (garages solidaires, mobylettes...)
- Le financement des voyages éducatifs à l'étranger

entreprendre
être mobile

■ Génération Breilliens : l'ouverture au monde

Les actions existantes :

- Le soutien aux 37 écoles de musique sur le territoire
- Le soutien aux acteurs culturels et artistiques
- Les coupons sport (destiné aux jeunes de 10 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire pour leur accès à un club sportif)
- Le développement de l'accès à la pratique sportive à travers l'action des éducateurs sportifs départementaux
- Le soutien aux projets artistiques, culturels et sportifs des établissements
- L'opération Collège au cinéma
- La journée Etonnants voyageurs
- La circulation du Fonds départemental d'art contemporain dans les établissements

- Le Prix Ados Rennes-Illle et Vilaine
- L'offre éducative des Archives et des espaces naturels sensibles
- L'accompagnement multimédia de projets éducatifs
- Des interventions de sensibilisation aux usages citoyens des technologies de l'information et de la communication
- L'abonnement des élèves de 5^{ème} boursiers à un magazine
- Le prêt d'ordinateurs aux élèves de 6^{ème} boursiers

Les actions nouvelles :

- De nouvelles actions pour sensibiliser les jeunes à la lecture.
- Le développement d'un accompagnement financier et technique des projets des établissements
- Le développement d'une meilleure communication sur l'offre éducative du Département

s'ouvrir
au monde

■ Génération Breilliens : la citoyenneté

Si le Département d'Ille-et-Vilaine fait de l'accompagnement des jeunes l'une de ses grandes priorités pour 2014, il continue également d'irriguer l'ensemble de ses interventions de l'innovation sociale qu'il promeut. Ainsi souhaite-t-il s'appuyer sur les ressources et les atouts de chacun en les valorisant, en les transformant en levier d'actions, en impliquant le jeune dans la construction de son parcours. Dans le cadre de l'opération « On se connaît ? » qui vise depuis son origine à mieux faire dialoguer la collectivité départementale avec ses concitoyens dans une logique de co-construction de l'avenir de la cité, les jeunes ont toute leur place. Acteurs d'aujourd'hui et de demain pour l'ensemble de nos territoires, nous souhaitons les accompagner mais aussi les responsabiliser en tant que citoyens qui ont un rôle à jouer au service de la vie locale au sein de laquelle ils évoluent.

Les actions existantes :

- Le soutien à l'information jeunesse via le Centre régional information jeunesse
- Le soutien aux démarches transverses via les fédérations d'éducation populaire
- L'accueil et la promotion de l'accueil de jeunes en service civique
- Le soutien aux associations et projets de citoyenneté européenne et internationale
- Les actions d'éducation à l'environnement
- Le soutien aux actions de sensibilisation des collèves (dotation d'ouverture)

Les actions nouvelles :

- La mise en place d'ambassadeurs locaux de la jeunesse sur les territoires
- Le développement accentué de l'accès au service civique
- L'impulsion et le soutien aux initiatives de participation active des collégiens dans leur établissement

responsabiliser

■ Génération Breilliens : le logement

D'une manière générale, le Département d'Ille-et-Vilaine a fait le choix de contribuer au développement du logement dans tous les territoires non couverts par les agglomérations rennaise, malouine et vitréenne.

Aucune compétence obligatoire ne l'y obligeait, mais la circulation des personnes et des activités dépendant très largement du lieu d'habitation, force est de constater que le logement est une condition incontournable du développement équilibré des territoires et de la réalisation de chacun là où il souhaite étudier,

trouver du travail, exercer ses loisirs, exprimer ses talents. Pour les jeunes étudiants ou les jeunes travailleurs les plus en difficultés en priorité, le Département apporte un accompagnement volontariste en matière de logement.

Les actions existantes :

- Le soutien à la résidence jeunes « Vol de nuit » sur le campus de Ker Lann
- Le fonds d'aide aux jeunes
- Le soutien à la fonction socio-éducative des résidences habitat jeunes (FJT)

équilibrer le territoire

■ Génération Breilliens : la santé

Il va sans dire que l'épanouissement personnel des jeunes Breilliens est intimement lié à leur santé. Ils doivent pouvoir disposer de tous les moyens de s'informer pour rester en bonne santé ou se faire soigner si nécessaire, dans le respect de la confidentialité et sans que le coût ne constitue un obstacle. Le Département d'Ille-et-Vilaine met en œuvre, conformément à ses compétences, une politique de prévention et de promotion de la santé, auprès des jeunes, notamment dans le champ de la vie affective et sexuelle (consultation médicale gratuite, conseil, contraception...) et de la vaccination (vaccins obligatoires et recommandés) au sein de ses centres de planification et de vaccination.

Les actions existantes :

- Des actions de santé auprès des jeunes et des adultes dans 8 centres

de planification et d'éducation familiale du département

- La réalisation gratuitement et pour tous, de l'ensemble des vaccinations obligatoires et recommandées (DTPolio, BCG, Hépatite B, Tétanos, Revaxis, ROR, etc....)
- 14 points de dépistage des infections sexuellement transmissibles ouverts au public.
- Le soutien au point accueil écoute jeunes de Rennes (le Säs)
- Le soutien à la maison des adolescents
- Les dispositifs de prévention en protection de l'enfance
- Des interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle

Une action nouvelle :

- L'impulsion et l'accompagnement de projets d'espace d'écoute dans les établissements scolaires.

préserver
sa santé



www.ille-et-vilaine.fr

Département d'Ille-et-Vilaine

Service Education Sport

1, avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 02 41 57

